

Observations relatives

à la nomenclature des *Melanopsis* fossiles

par M. Paul PALLARY

PREMIÈRE PARTIE

Lorsqu'en 1823 Férussac publia sa Monographie des espèces vivantes et fossiles du genre *Melanopsis*, qu'il avait institué en 1807, les espèces de ce genre étaient pour ainsi dire inconnues et les rares formes décrites étaient rapportées aux genres : *Murex*, *Buccinum*, *Bullmus* ou *Melania*.

Des iconographes prélinnéens, seul, Lister a figuré un *Mélanopsis* vivant (pl. 124, fig. A 24). On ne trouve absolument rien dans les autres (Bonnani, Gualtiéri, d'Argenville). Aussi en décrivant son *Buccinum praemorsum* et son *Murex cariosus*, Linné n'a pu donner de références.

Dans le *Conchylien Cabinet* de Martini et Chemnitz on peut voir, t. III, pl. 94, fig. 912-914 la première représentation d'une espèce fossile (*Pyrum fossilis*) qui a été nommée, bien plus tard, *M. Martiniana* par Férussac et, t. IX, pl. 120, fig. 1035-1036 la figuration d'un *Buccinum praerosum*. Mais cette figure se rapporte plutôt au *M. Wagneri* Roth ou à un *Mélanopsis* de la Nouvelle Zélande. Dans le t. XI sont figurés pl. 188, fig. 1812-1813 le *Buccinum annulatum* et pl. 210 le *Buccina marocana*.

Olivier, dans son : *Voyage dans l'empire ottoman* (1801-1804) a figuré les *Melania buccinoidea* et *costata* et enfin dans l'Encyclopédie (1816) pl. 458 figurent les *Melanopsis laevigata* et *costata*.

On voit donc par cet exposé (1) que Férussac n'avait que très peu de matériaux provenant de ses prédécesseurs pour lui faciliter l'établissement du genre *Melanopsis*.

Un grand tort de Férussac est d'avoir réuni sous le même nom spécifique des formes fossiles (parfois d'étages assez différents, comme l'Oligocène) avec des formes vivantes (2). C'est là l'origine de confusions qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Avec le même fidèle attachement les géologues ont conservé les noms

(1) Que l'on peut rapprocher de la page 5 du mémoire de Férussac. On lira aussi avec intérêt la notice de Deshayes dans la 2^e édition des *Animaux sans vertèbres*, t. VIII, p. 487

(2) Malgré les excellentes raisons qu'il a données pages 11 et 12, auxquelles il faut opposer celles, non moins bonnes, de Deshayes (loc. cit. p. 489).

donnés aux fossiles et les malacologues ont conservé les mêmes noms pour les formes vivantes.

Dans sa *Révision des Mélaniens du Système européen* (1884) Bourguignat s'est bien élevé contre cette conception dualiste, mais il l'a fait en termes généraux et n'a rien corrigé.

Sans essayer d'entreprendre une révision des Mélanopsis fossiles, ce qui est une œuvre de longue haleine, hors de ma portée pour l'instant je tiens à signaler quelques erreurs évidentes de nomenclature.

Toutefois étant éloigné de toute bibliothèque scientifique importante je n'ai pu dépouiller les belles publications italiennes. Mais grâce à l'obligeance de M. Cossmann, j'ai pu consulter les intéressantes iconographies de Brusina, le mémoire de Stefanescu et l'ouvrage de Handmann sur les fossiles de Leobersdorff

Nous pensons pouvoir compléter plus tard cette première étude sur les espèces fossiles du genre Mélanopsis. Mais nous espérons que les nombreuses rectifications que nous signalons aujourd'hui appelleront l'attention des paléontologistes sur l'imperfection de nos connaissances en ce qui concerne ce genre si difficile.

* * *

J'ai dit plus haut que les premiers auteurs ont compris les Mélanopsis dans les Murex et Buccinum. Puis quand Férussac a créé ce genre, lui, puis d'autres auteurs ont incorporé des espèces appartenant à des genres voisins tels que : Melania, Faunus (Pyrena), Pleurocera, etc. (1)

Ce n'est que récemment que le genre a été assez exactement délimité et que des coupes y ont été pratiquées. De ces coupes, les unes sont très rationnelles, mais d'autres sont contestables ; nous allons les examiner brièvement :

Dans son *Manuel de Conchyliologie* 1887, p. 705, le D^r Paul Fischer énumère les dix sections suivantes :

Melanopsis Férussac 1807, type:	<i>M. praerosa</i> Linné.
Canthidomus Swainson 1840	<i>M. costata</i> Olivier.
Lyraea H. et A. Adams 1854	<i>M. Dufouri</i> Férussac.
Macrospira Sandberger 1875	<i>M. proboscidea</i> Deshayes.
Campylostylus Sandberger 1875	<i>M. galloprovincialis</i> Math.
Smendovla Tournouër 1882	<i>M. Thomasi</i> Tournouër.

(1) D'excellents naturalistes, comme Potiez et Michaud, assurent que les coquilles des Mélanopsis et Pyrènes « ont la plus parfaite analogie » (Galerie Douai, t. I, p. 345.

- Microcolpia** Bourguignat 1884..... *M. acicularis* Férussac.
Fagotia Bourguignat 1884..... *M. Espéri* Férussac.
Coptostylus Sandberger 1875..... *M. Parkinsoni* Deshayes.
Melanoptychia Neumayr 1880..... *M. Bittneri* Neumayr.

Dans ses *Essais*, 8^e livr., 1909, pp. 157, 170 et seq., M. Cossmann énumère ces mêmes coupes à l'exception du genre **Coptostylus** Sandberger qu'il classe, avec raison dans la famille des **MELANIIDAE** sous-famille : **Semislinnae**. (p. 125).

Mais il y ajoute, en plus, les sous-genres ou sections suivantes :

- Spiridionia** Cossmann 1908, type : *M. austriaca* Handmann.
Melanostira Oppenheim 1891..... *M. aetolica* Neumayr.
Boistelia Cossmann 1908..... *M. paradoxa* Brusin.
Ptychostylus Sandberger 1870..... *M. harpaeformis* Dunker.

C'est à tort que Sacco et Cossmann attribuent la subdivision **MELANOPSIDAE** à Bourguignat car les frères Adams, dès 1858 (*The Genera* I, p. 309) avaient institué la sous-famille : **MELANOPSINAE**.

Entre temps Handmann a publié dans une étude sur les fossiles du bassin de Vienne (1), que nous aurons l'occasion de citer souvent les sections **Homalia**, **Martinia** et **Hyphantria**.

Si l'on ajoute à cela les **Pauluccia** et **Calodiona** publiés le premier par Brusina (2), le second par Stefanescu (3) on aura l'énumération, aussi complète que possible, des coupes pratiquées dans le genre Mélanopsis.

Nous allons maintenant discuter séparément et sommairement la valeur de ces coupes.

MELANOPSIS. Dans ce groupe sont compris les espèces lisses (*laevigata*); ou à test faiblement plissé, à tours plans ou convexes. Ex. *M. praemorsa* Linné, *laevigata* Lmk, *buccinoidea* Olivier, *algerica* Ply, parmi les espèces actuelles. Et parmi les fossiles : *M. rumana* Tourn, *decollata* Stolicska, *esperoides* Stefanescu, *Friedeli* Brusina, *Sostarici* Brus., *cognata* Brus., *astathmeta* Brus.

CANTHIDOMUS Swainson. Comprend les espèces costulées et noduleuses. Mais je dois avouer que l'ornementation des Melanopsis est un

(1) Die Conchylien fauna von Leobersdorf, 1887.

(2) Iconographia Molluscorum fossilium in tellure tertiaria Hungariae, etc. 1902.

(3) Etudes sur les terrains tertiaires de la Roumanie, 1896.

fort mauvais critérium et en cela je suis parfaitement d'accord avec M. Cossmann qui ajoute toutefois (p. 177) : « mais il y a un autre critérium concomitant, qui n'a pas été signalé jusqu'à présent et qui me paraît beaucoup plus sûr dans un genre aussi polymorphe, c'est la fasciole basale qui forme un bourrelet saillant entre une carène externe et une rainure ombilicale ; grâce à ce critérium invariable, je me suis guidé pour réunir dans un même groupe des coquilles aussi dissemblables que celles des *Canthidomus*. »

Mais il s'en faut, contrairement à cette opinion, que ce caractère soit constant : on l'observe parfaitement dans d'autres groupes et il manque souvent dans les *Canthidomus* vivants (au moins dans ceux du nord de l'Afrique et de l'Asie mineure).

A notre avis cette section est à supprimer car outre son manque de caractères fixes (autre que l'ornementation), elle contient des espèces appartenant à d'autres groupes. Ainsi *M. Letourneuxi*, *cerithiopsis*, *Maresi*, sont des *Lyrcaea* incontestables ; *M. Bouei*, *avellana*, *megacantha* sont des *Handmanala* ; *M. Soubeirani*, *Sinjana* sont du groupe typique.

Il faut bien admettre que dans chaque groupe il y a des espèces à test lisse, certaines à test costulé et d'autres à test noduliforme. L'ornementation du test est assez indifférente pour le classement générique : il faut rejeter, comme l'a fait Bourguignat (1) les coupes basées sur ce seul caractère.

C'est ainsi que l'on constate très fréquemment que dans la même espèce il y a le génotype qui est costulé ou noduleux et offre des variétés lisses ou inversement. Il faudrait donc les classer dans des sections différentes ce qui est inadmissible.

Il faut par suite repartir les espèces costulées, noduleuses ou épineuses dans les autres groupes et se résigner à supprimer la section *Canthidomus*.

LYRCAEA H. et A. Adams. Section établie pour les espèces à test plissé *transversalement* et le plus souvent à tours étagés. Les auteurs ne citent comme types que : *M. Dufouri* Graëlls (2) et *nodosa* Fér. J'avoue que *M. Graëllsi* aurait été mieux choisi comme génotype.

Comme exemples nous citerons parmi les espèces vivantes, en outre du *M. Dufouri* : *M. Graëllsi* Bgt., *M. mourebeyensis* Ply. Dans les fossiles : *M. aquensis* Grat., *M. Maresi* Bgt., *M. sanmana* Opph., *M. narçalina* Bonelli, *M. Petrovici* Brus., *M. sticturata* Brus., *M. Vitețovici* Brus., *M. strangulata* Brus.

(1) Histoire des Mélaniens, p. 73.

(2) Graëlls est en effet le premier naturaliste qui ait figuré et décrit le *M. Dufouri*. Férussac a seulement indiqué l'habitat.

STYLOSPIRULA Rovereto. Nom substitué à **Macrospira** Sandb. 1875 (non Guilding). Type : *M. proboscidea* Deshayes.

Cette section comprend les espèces à spire styliforme ce qui me paraît pas être un caractère bien important. Il existe, en effet dans certaines espèces, de groupes très divers, des variétés offrant ce caractère.

Exemples : *M. Bleicheri* Palad., *leobersdorfensis* Hand., *Gorceixi* Tourn., *Graëllsi*, *acutispira* Bgt., *Soubeirani* Porumbaru, *spiralis* Handm., *Faberi* Brus., qui appartiennent aux groupes typiques, **Canthidomus**, **Lyraea**. Un des deux caractères du genre **Bolstelia** est précisément d'avoir la spire styliforme ; nous sommes donc d'avis d'éliminer cette section et de répartir les espèces à spire acuminée dans les groupes auxquels ils appartiennent par leurs autres caractères.

CAMPYLOSTYLUS Sandberger. Le type de cette coupe est le *M. galloprovincialis* Matheron. Mais où je me trompe fort où cette espèce n'est pas un **Mélanopsis**. La crête basale qui borde la partie inférieure de la columelle n'est pas un caractère qui se trouve chez les autres **Mélanopsis**.

SMENDOVIA Tournouër. Coupe établie pour un **Mélanopsis** du Miocène d'Algérie qui n'offre, comme caractère différentiel, que d'avoir la suture crénelée et épineuse. Or c'est seulement un caractère spécifique et non générique. C'est aussi l'opinion de M. Cossmann qui dans ses *Essais* p. 186 écrit, que cette espèce est un **Lyraea**. On se convaincra facilement de la valeur de cette coupe par l'examen des figures que je donne dans : *Les Mollusques fossiles terrestres... de l'Algérie* 1901, pl. IV, fig. 27, 29 et 30.

Je suis d'avis d'incorporer cette section dans le groupe typique.

MICROCOLPIA Bgt et **FAGOTIA** Bgt. Je n'ai pour l'instant aucune observation à présenter au sujet de ces deux sections que j'éliminerais très volontiers du genre **Mélanopsis**.

COPTOSTYLUS Sandberger. Je partage entièrement l'avis de M. Cossmann qui considère ce groupe comme appartenant à la famille des **Mélanidés** et non à celle des **Mélanopsidés** comme l'indique la continuité du péristome qui n'offre aucune échancrure à la base de la columelle.

PTYCHOSTYLUS Sandberger. Par contre M. Cossmann conserve dans le genre **Mélanopsis** cette section qui offre cependant des caractères identiques : labre se reliant à la columelle sans trace de sinus. L'espèce figurée : *Melania harpaeformis* Dunker me paraît être en effet, un véritable **Mélanien** du genre *Ptychomeliana* Sacco.

MELANOPTYCHIA Neumayr. Très bonne coupe : le caractère essentiel

est la présence d'un denticule sur la columelle. C'est même plus qu'une section, mais un sous genre comme l'indique d'ailleurs le Dr Fischér. Ex : *M. Carusi* Brus., *M. Bittneri* Neumayr.

SPIRIDIONIA Cossmann. in. *Essais* p. 178 : pour **Hyphantria** Handmann préemployé.

Cette subdivision comprend des espèces à section polygonale et à ouverture rhomboidale. Ex. : *M. Zujovici* Brus., *M. austriaca* Hand., *M. pentagona* Brus., *M. Lozanici* Brus., *M. Brusinai* Lorenthey.

MELANOSTIRA Oppenheim. A première vue l'espèce type *M. aetolica* Neum., paraît s'écarter assez des véritables *Melanopsis*. Mais l'examen de la figure seule ne permet pas de me faire une opinion définitive sur la valeur de cette coupe que je crois plus importante qu'une simple section du genre *Melanopsis*.

BOISTELIA Cossmann. Cette coupe comprend les espèces ventruées à spire acuminée et à columelle ornée d'une callosité en son milieu. Ex. : *M. paradoxa* Brus., *M. rarinodosa* Brus.

HANDMANNIA Cossmann. Ce nom a été substitué à celui de **Homalia** Handmann 1889 pour cause de triple emploi.

Mais M. Cossmann dans ses *Essais* p. 170 porte ce nom en synonymie et ajoute, p. 171 « qu'on ne peut réellement pas distinguer **Handmannia** de *Melanopsis* s. str., même à titre de section ».

Evidemment, la section telle qu'elle a été proposée par Handmann est, en effet, fort confuse car elle comprend des espèces à spire élancée comme *M. pygmaea*, d'autres à tours étagés, d'autres à spire très courte à test globuleux qui ont plutôt des affinités avec le groupe **Martinia** (*M. textilis* et *pyrula* Hand) : ce n'est donc pas une section homogène.

Mais je ne crois pas toutefois qu'elle puisse être incorporée en bloc, dans le groupe typique de *Melanopsis* comme le propose M. Cossmann car les espèces de ce groupe sont en minorité dans la liste publiée par Handmann. Les espèces à spire turrulée sont des **Lyraea** les autres sont des formes de passage au groupe **Martinia**.

Mais si on restreint cette coupe en éliminant les formes typiques et lycréennes et en ne conservant que les formes globuleuses (qui sont, en somme les plus nombreuses sur la planche I d'Handmann) on pourra admettre cette coupe pour les formes globuleuses, à spire courte mais dont le dernier tour n'est pas creusé par le sillon caractéristique des **Martinia**.

Ainsi délimité ce groupe comprend : *M. avellana* Fuchs., *M. Bouéi*

Fér., *M. serbica* Brus., *M. bucciniformis* Hand., *M. inermis* Hand., *M. textilis* Hand., *M. pyrula* Hand., *M. scripta* Fuchs., *M. pterochila* Brus., *M. megacantha* Hand., *M. pumila* Brus., *M. eurystoma* Neumayr.

MARTINIA Handmann. Type : *M. fossilis* Gmelin = *Martiniana* Fér.

Dans ses *Essais* (8^e livr., p. 174) M. Cossmann n'accepte pas la section **Martinia** Handmann, 1887 (non Mac Coy 1844) qu'il identifie à **Lyraea**. Ce n'est pas notre avis : il nous paraît que la coupe proposée par Handmann répond bien à une nécessité. En effet ce qui caractérise les **Martinia** c'est la brièveté de leur spire qui est à peine saillante, la grande hauteur du dernier tour, leur test très épais et l'empâtement de l'ouverture, le bord externe beaucoup plus descendant et la columelle plus épaisse. Enfin le sillon infrasutural est bordé parfois, à la partie supérieure par un bourrelet et est toujours délimité par une seule arête saillante, très anguleuse, bien caractéristique : cette arête manque dans les **Lyraea**. La base de la columelle est bien plus étalée que dans les autres groupes. Toutes les formes de ce groupe sont fossiles : on n'en connaît aucune de vivante. Ex. : *M. fossilis* Gmelin, *M. senatoria* Hand., *M. impressa* Krauss.

Je suis donc d'avis de conserver cette section et propose en remplacement du nom **Martinia** préemployé celui de **Pannonia**.

PAULUCCIA Brusina. M. Cossmann (*Essais*, p. 177) réunit cette section à **Canthidomus**. Je partage entièrement cette opinion ; d'ailleurs Brusina n'a donné aucune diagnose.

CALODIONA Stefanescu, in *Etude des faunes sarmatiques*, etc. p. 126 et 131. Type : *M. Bergeroni* Stef.

Le caractère qu'invoque Stefanescu pour la création de cette coupe est exactement le même sur lequel insiste M. Cossmann pour maintenir le groupe **Canthidomus** « la callosité du bord columellaire est mince et a la même largeur dans toute son étendue » (p. 126).

« Ouverture subtrigone, pourvue en avant d'une échancrure large et peu profonde, suivie d'un bourrelet correspondant à un canal interne qui s'infléchit vers la columelle pour y disparaître. » (p. 131)

Nous ne croyons pas possible de maintenir cette coupe que nous rapportons, d'après le vu de la figure du *M. Bergeroni* à la section typique de **Melanopsis**.

En résumé voici donc comment nous interprétons à notre tour le genre **Melanopsis** :

Melanopsis Férussac (*Stylospirula* Rover. ex parte, *Sمندویا* Tourn., *Calodonia* Stefan., *Canthidomus* Swainson ex parte).

Lyrcaea H. et A. Adams (*Dufouriana* Bgt, *Canthidomus* Sw. ex parte, *Stylospirula* Rover, ex parte.)

Handmannia Cossmann (*Canthidomus* ex parte).

Pannonia Pallary.

Spiridionia Cossmann.

Bolstella Cossmann.

Melanoptychia Neumayr.

Melanostira Oppenheim.

DEUXIÈME PARTIE

Après nous être occupé des sections nous allons maintenant étudier la synonymie de quelques espèces.

Mais comme les deux planches qui accompagnent la monographie de Férussac ont grandement servi à ses successeurs pour le classement des espèces tant fossiles qu'actuelles, nous allons, avant tout, donner une explication de ces deux planches, plus satisfaisante, nous l'espérons, que celle donnée par Férussac.

Nous devons faire remarquer à ce sujet que l'interprétation des planches donnée dans le texte de la Monographie est assez différente de celle des figures que l'on trouve à la page 35. C'est surtout d'après le texte que nous nous sommes guidé pour nommer les figures.

PLANCHE VII

Fig. 1-2. *M. inflata* Férussac, d'Epernay.

- 3. Variété *minor* P., d'Epernay.

- 4. *M. minuta* Férussac, de Cuiseaux.

- 5. *M. elongata* Férussac, d'Epernay.

- 6. *M. depressa* Pallary, de l'île de Wight (1).

- 7. *M. sparnacensis* Pallary, d'Epernay.

- 8. *M. buccinoidea* Olivier var. *minor* Bgt, de Sestos.

- 9. Espèce probablement nommée par les paléontologistes italiens.

Ce n'est pas le *M. inflata* (Fig. 1) comme l'indique Férussac.

(1) « Cette figure ne ressemble à aucune figure de Sowerby, ni à aucune des espèces discutées par Forbes, ou qui me soient connues de l'Oligocène d'Angleterre » (M. G. Dörfus in litt.)

Fig. 10. *M. laevigata* Lamarck, de Rhodes.

- 11. *M. subtuberculata* Férussac, d'Italie (voir Monographie p. 21, var. δ).
- 12. *M. incerta* Férussac, de Sestos (- d^o -, p. 27) (1).
- 13. *M. affinis* Férussac, typique d'Italie.
- 14-15. *M. costata* Olivier, variétés de Sestos.
- 16. *M. magna* Férussac, de Dax. Le texte p. 25, indique *magna* à quatre reprises pour l'espèce de Dax tandis que l'explication des planches porte : *maxima*.

PLANCHE VIII

Fig. 1. *M. antediluvianus* Poiret.

- 2. *M. antiqua* Férussac, d'Italie.
- 3. *M. Groyei* Pallary. Peut-être déjà nommée par les paléontologistes italiens.
- 4. Exemple non adulte.
- 5. *M. parva* Férussac, de Dax. (Voir p. 25 var. α).
- 7. Cfr., pl. VII, fig. 4, exemple non adulte de Sestos.
- 9. *M. Bouei* Férussac, type de la Moravie.
- 10. *M. Bouei* variété *depressa* P.
- 11-13. *M. fossilis* Gmelin = *Martiniana* Férussac.
- 12. - d^o -, variété *turriculata* P.

Les espèces figurées par Férussac étant maintenant correctement nommées nous pourrions plus facilement préciser la synonymie d'autres espèces.

Melanopsis buccinoidea

Il est peu de noms dont on ait tant abusé que celui-là. Le type de l'espèce étant oriental on a peine à admettre que les formes fossiles du Sud-Est de la France soient identiques à cette forme vivante qui lui est tant isolée par le temps et par l'espace. Au surplus le génotype vivant

(1) Il faut éliminer des références de Férussac, la fig. 6, de la pl. VIII qui représente un *Faunus*.

est une forme allongée tandis que les fossiles figurés par Férussac sous le nom de *buccinoidea* appartiennent plutôt au groupe *laevigata*. C'est donc par tradition et à tort, que ce nom a été appliqué à des espèces fossiles du tertiaire.

La forme du bassin de l'Adour ainsi nommée par Grateloup (Conchyl. fossile. etc, 1840, pl. 1, fig. 54-55) a déjà reçu le nom de *M. subbuccinoides* par d'Orbigny (in Prodrome, III, Et. 26, n° 358, p. 28). L'espèce des lignites de l'Eocène inférieur figurée par Sandberger, 1872, p. 186, pl. IX, fig. 5 sous le nom de *M. buccinoidea* devra changer ce nom en *M. eocenica*.

L'élégante forme du Sparnacien de Pourcy figurée par M. Cossmann, une première fois dans l'*Iconogr. des coq. de l'Eocène de Paris*, t. 2, pl. XIX, fig. 118-1, puis une seconde fois dans ses *Essais de Paléonconch.*, VIII, pl. III, fig. 21-22, devra, par conséquent, prendre le nouveau nom de *polita*.

Melanopsis Dufouri.

Il est hors de doute que ce nom doit s'appliquer à la forme vivante dans le Sud-Est de l'Espagne. Férussac dit en effet : « Cette espèce dont nous devons la première connaissance à l'obligeance de M. Léon Dufour, varie beaucoup... » (p. 25). De plus la forme vivante est citée avant les fossiles et son habitat est bien précisé : les environs de Valencia, Almeria, Alicante et le Maroc. Dans son *Histoire des Mélianiens*, pp. 112-113, Bourguignat a cité les figures qui doivent se rapporter à cette forme. Le nom de *Dufouri* s'applique donc bien à la forme vivante actuellement dans le Sud de l'Espagne et le Maroc.

Quant aux formes fossiles je ne pense pas qu'un seul paléontologiste admettra l'identité des formes figurées par Férussac, Grateloup, Matheron, Sandberger avec l'espèce espagnole (1).

J'ai déjà fait observer plus haut que la forme figurée par Férussac devait porter le nom de *M. magna*. A l'espèce de Grateloup (Conchyl. fossile, 1, pl. 1, fig. 60) nous appliquons le nom de *M. aquitanica*.

Mayer a déjà donné le nom de *Matheroni* à l'espèce portée sous le nom de *M. Dufouri* dans le Catalogue de Matheron (1842, p. 229).

Melanopsis costata.

Il n'est pas douteux non plus que ce nom doit être conservé à l'espèce

(1) Déjà, en 1838, Deshayes avait écrit : « Il est à présumer que l'espèce que l'on trouve fossile à Dax, sera distinguée de celle à laquelle M. de Férussac a donné le nom du savant naturaliste, M. Dufour » (Deshayes, *loc. cit.*, p. 493).

vivante décrite comme *Melania costata* dès 1804 par Olivier dans son voyage dans l'Empire Ottoman t. 11, p. 294, pl. 31, fig. 3 et qui provient des environs d'Alep. Les figures 14 et 15 de la planche VII du mémoire de Férussac qui représentent des exemplaires fossiles de Sestos (plus probablement subfossiles) se rapportent bien à cette espèce. Mais il faut certainement éliminer de ce type spécifique les formes fossiles de l'Europe auxquelles ce nom a été ensuite appliqué (1). C'est ainsi que la forme du bassin de l'Adour figurée par Grateloup (pl. 1, fig. 61) sous le nom de *M. costata* Lamk. devra prendre le nom de *M. conspicua*. Enfin le *Melanopsis* figuré par Cossmann, in Essais, pl. III, fig. 25 sous ce nom, provenant de la Slavonie est différent de l'espèce orientale et je propose pour elle le nom de *M. Cosmanni*.

Melanopsis nodosa.

Férussac a publié sous ce nom, pl. VII, fig. 10 une espèce du tertiaire italien.

Mais en analysant le texte, p. 29, on constate qu'immédiatement après la description figure en synonymie : *M. affinis* Fér., Mémoire géolog., p. 54, sp. n° 3. Dans ces conditions c'est bien ce dernier nom qui doit avoir la priorité, d'après les règles de la nomenclature, et c'est celui qui doit être attribué au fossile italien. Quant au nom de *nodosa* on doit le conserver pour l'espèce vivante du Tigre, qui est d'ailleurs très différente de l'espèce fossile.

La variété *cylindracea* figurée pl. VII, fig. 8, ne se rapporte pas, non seulement à cette espèce, mais même au genre. C'est un *Faunus* (*Melanatria*) ou un *Potamides* qui doit être distingué génériquement.

En 1882, Handmann a publié un *M. nodosa* (Foss. Moll. v. Kottingbrunn in *Jahrb. der k. k. Geolog. Reichs.*, Wien, XXXII, p. 556). Il faudra attribuer à ce fossile le nom de *M. venusta*.

Enfin, en 1908, M. Doncieux a nommé *Canthidomus nodosa* une espèce du Lutétien des Corbières (Descrip. paléontol. du Nummulit. Corbières, p. 203, pl. XI, fig. 11) sans se douter de l'existence du *M. nodosa* de Férussac.

C'est donc un nom à mutationner ; l'espèce éocène portera désormais l'appellation de *M. Doncieuxi*.

Melanopsis Martiniana.

Gmelin, dans la XIII^e édition du *Systema naturae* a nommé cette

(1) En particulier par Grateloup, Neumayr, Fuchs.

espèce : *Buccinum fossile* (p. 3485) et bien que Férussac, puis Deshayes aient indiqués la même référence : Martini, *Conchyl. Cabinet*, t. III, pl. 94, fig. 912-914 et cité Gmelin en synonymie, c'est la désignation de Férussac qui a eu la préférence. Mais aucun argument ne saurait prévaloir contre la restitution pure et simple du nom imposé, le premier, par Gmelin à l'espèce qui devra reprendre le nom de *M. fossile* Gmelin.

Melanopsis praemorsa.

Dans ses « *Essais* », p. 170, Cossmann indique comme génotype vivant du genre : *Murex praerosus* Linné d'après Chenu et Fischer, tandis que d'autres auteurs (Sacco, Brusina) écrivent : *praemorsa*. C'est que l'espèce a été d'abord décrite dans la X^e édition du *Systema naturae* sous le nom de *Buccinum praemosum*. Puis dans la XII^e édition, ce nom a été changé en *praerosum*. Or, comme d'après les règles de la nomenclature il faut prendre comme base la X^e édition, c'est donc le nom de *praemorsa* qu'il faut adopter pour le génotype. Dans sa belle iconographie : *Matériaux pour l'étude de la faune néogène de la Dalmatie*, etc. 1897, Brusina a figuré, pl. v. fig. 28-29 un *Melanopsis* qu'il identifie à *M. praemorsa*.

L'espèce linnéenne est assez différente de cette forme ainsi qu'on pourra en juger en confrontant les figures de Brusina avec celle du type donnée par Hanley (*Ipsa Linn. Conchyl.*, pl. 2, fig. 5). Nous proposons donc d'attribuer à l'espèce figurée par Brusina et qui appartient au groupe *laevigata*, le nom de *M. Spiridioni*.

Melanopsis brevis.

Le nom de *brevis* a été appliqué à quatre *Melanopsis* :

M. brevis Sowerby, *Minér. Conchol.*, pl. 523, fig. 2, 1846 ; *M. brevis* Parreyss in Mousson, *Coq. Bellardi*, p. 51, 1854 ; *M. brevis* Morelet *Testacea nova Australiae*, 1857 ; *M. brevis* Doncieux, loc. cit. p. 204, pl. XI, fig. 12, 1908. L'espèce de l'Asie antérieure se nommera *M. Moussoni* ; la forme australasienne s'appellera désormais *M. Moreleti* ; l'espèce des Corbières prendra le nom de *M. abbreviata*.

Melanopsis carinata.

C'est dans la *Mineral. Conch. of Great Britain* de Sowerby, 1846, pl. 523, fig. 1 que l'on trouve ce nom. L'année suivante Michelotti a appelé de ce nom un *Melanopsis* fossile du nord de l'Italie (*Descr. des fossiles miocènes de l'Italie septentrionale*, 1847, p. 191). Ce *Melanopsis* devra donc prendre le nom de *M. Michelottiana*. Gassies l'a employé une troisième fois (*Faune*

conchyl. N.-Caléd., 1863, I, p. 85, pl. VII, fig. 13.) pour une espèce néo-calédonienne pour laquelle nous proposons : *Ducosi*. (1)

Melanopsis affinis.

Sous ce nom Férussac a publié en 1814 in Mémoire géolog., p. 54, sp. n° 3, puis dans son Hist. des Moll. XV^e livr., pl. I, fig. 13 (voir Monographie, p. 29), une espèce fossile italienne dont nous parlons plus haut. (Voir *M. nodosa*).

Dans l'ouvrage déjà cité Handmann a, de son côté, appliqué ce nom à une forme du bassin de Vienne (p. 32, pl. VII fig. 9-12). Celle-ci s'appellera désormais : *subaffinis*.

Melanopsis elongata.

Ce nom a été employé une première fois par Férussac en 1823 dans sa Monographie du genre, p. 21, pl. VII, fig. 5 à 7. Une deuxième fois par Gassies, en 1874, (in J. de Conchyl., XXII, p. 384 et en 1880 in : Faune Conchyl. N.-C. III, p. 83 pl. III fig. 6) pour une espèce de la Nouvelle-Calédonie pour laquelle nous proposons la nouvelle appellation de : *M. Gouloaini*. Une troisième fois par M. Doncieux, en 1908, (loc. cit., pl. XI, fig. 9 a-b) pour une espèce des Corbières qui devra également changer ce nom pour celui de *M. sublongata*.

Melanopsis fusiformis.

Sous ce nom, Sowerby, le premier a figuré en 1846 dans sa Mineral Conch., pl. 332, fig. 1, 2, 6, 7, puis dans son The genera of recent and fossils shells, fasc. XXII, Melanopsis, fig. 5 une espèce de l'Oligocène de l'île de Wight dont il est également fait mention dans Férussac, Deshayes etc. Ce même nom a été ensuite appliqué par Gassies à une espèce vivante de la Nouvelle-Calédonie (J. de Conchyl. XVIII, 1870, p. 148 et Faune Conchyl. N.-Caléd. 1871, II, p. 153, pl. VI fig. 12) puis par Handmann (Foss. Moll. v. Kottingbrunn, 1882, p. 560), pour une espèce fossile autrichienne.

L'espèce calédonienne prendra le nom de : *Cookiana* en l'honneur de l'illustre navigateur qui a découvert cette île. Quant à celle d'Handmann elle devra mutationner son nom en celui de *M. angusta*.

(1) Nous devons une bonne partie des références se rapportant aux *Melanopsis* australasiens à l'obligeance de M. Dautzenberg.

Melanopsis Fuchsi.

Ce nom a été employé en 1882 par Handmann in Foss. Moll. v. Kottlingbrunn, p. 556. Ce même auteur a figuré l'espèce dans son mémoire sur les fossiles de Leobersdorf, pl. I, fig. 6. Entre temps dans une étude sur la faune des dépôts à Congéries d'Agram, publiée seulement à Vienne en 1884, p. 168, Brusina a ainsi nommé le *M. costata* Fuchs qu'il a différenciée avec juste raison de l'espèce actuelle d'Olivier. Cette espèce a été depuis figurée dans son Iconographie, pl. VI, fig. 39-40. Mais dans une notice : Fauna fossile terziaria di Markusevec in Croazia, 1892, Brusina a relevé le double emploi mais bien que la priorité soit incontestablement en faveur d'Handmann il n'a pas hésité à débaptiser l'espèce de cet auteur en lui attribuant le nom de *M. Handmanni* Brus. Cette rectification étant contraire aux lois de la nomenclature, il faudra conserver le nom de *Fuchsi* à l'espèce du groupe typique ainsi nommée par Handmann dès 1882. Quant à l'espèce de la Hongrie, à grosses côtes, figurée par Brusina il faudra la nommer : *M. hungarica*.

On aura donc la synonymie suivante : *M. Fuchsi* Handmann = *M. Handmanni* Brusina. || *M. hungarica* Pallary = *M. Fuchsi* Brus. (non Handm.) = *M. costata* Fuchs (non Oliv.)

Melanopsis scalaris.

C'est Gassies qui le premier, a publié en 1856 (Coq. cap. Mayran, p. 12, fig. 7-8) une espèce vivante du département d'Oran sous ce nom. En 1882, Handmann (Foss. moll. v. Kottlingbrunn, pp. 558-559) a appliqué le même nom à une forme fossile du bassin de Vienne qui devra donc porter le nouveau nom de *M. limbata*.

Melanopsis costellata.

M. Douvillé a décrit en 1904 dans : Mission scientifique de Perse, Paléontologie, p. 327, pl. XLVI, fig. 7 11, un *M. costellata*. Or il existe un *Melanopsis* vivant, de ce nom, du Sud de l'Espagne déjà décrit en 1823 par Férussac (Monogr. Mélan., p. 28) et par conséquent, bien antérieur. (v. Bourguignat, Hist. des Mélaniens, 1884, p. 153). Le nom attribué par M. H. Douvillé à cette espèce doit donc être modifié en *M. Douvillei*.

Melanopsis turrita.

Dans le mémoire d'Handmann (1887), déjà cité à plusieurs reprises, j'ai encore relevé un nom préemployé : *M. turrita* (p. 32, pl. VII, fig. 13).

Or ce nom de *turrita* a été appliqué, depuis 1880, à une espèce vivante du sud de l'Espagne, mentionnée par Servain dans son Etude des Mollusques de l'Espagne et du Portugal p. 154, et décrite en 1884 par Bourguignat dans son Histoire des Mélaniens p. 163. Je propose pour l'espèce fossile le nom de : *M. hispidula*.

Melanopsis olivula.

Sous ce nom Grateloup a figuré, en 1840, dans son Atlas conchyl. (pl. 1, fig. 51), une espèce du bassin de l'Adour. Bien postérieurement, Bourguignat a appliqué ce nom à un Mélanopsis du Sud-tunisien (Pallary, Etude sur qq. Melan. Sahara et Tunisie, p. 7, fig. 16) qui ne se distingue pas du *M. Doumerti*. Il est donc inutile, par suite, de modifier le nom de l'espèce tunisienne.

Melanopsis plicatula.

En 1876, in Journal de Conchyliologie, p. 115, Brusina a élevé au rang d'espèce la variété *plicatula* du *M. inconstans* de Neumayr. Onze ans après Handmann dans son mémoire sur les fossiles de Leobersdorf, p. 30, pl. VII, fig. 1-3, a appliqué ce même nom à une espèce du bassin de Vienne. Brusina a bien signalé le double emploi de ce nom (Fauna tert. Markusevec, 1892, p. 137-25) mais ne l'a pas rectifié. Dans ses Matériaux, 1897, pl. IV, fig. 17-18, puis dans son Iconographie, pl. VI, fig. 51-54 Brusina a figuré son *M. plicatula*.

La correction n'ayant pas été faite par Brusina je propose pour l'espèce d'Handmann le nom de *M. similis*.

Melanopsis microstoma.

Bourguignat a ainsi appelé en 1884, un Mélanopsis pléistocène de l'Ouest algérien dans son Histoire des Mélaniens, p. 159.

Dans le System. list of F. Edwards Coll. in the British Museum, de M. Rich. Bullen Newton, 1891, p. 203, figure également un *M. microstoma* Edw.. Mais on sait que M. Newton s'est borné à faire imprimer sans diagnoses, ni figures les espèces de la collection Edwards existant au British Museum ; par conséquent c'est l'espèce d'Edwards qui devra changer de nom lorsqu'on la publiera régulièrement ; pour l'instant c'est un *nomen nudum*.

Melanopsis Bouei.

C'est certainement une des espèces de Férussac sur laquelle il devrait

y avoir le moins d'indécision : elle a été fort bien figurée, aucun synonyme ne lui a été attribué et son gisement a été bien précisé. Dans ces conditions on s'explique mal que les paléontologistes aient commis autant d'erreurs à son sujet.

Le type figuré dans la Monographie de Férussac (pl. VIII, fig. 9) mesure 15 m/m de hauteur sur 9 à 10 de large ; les tours supérieurs sont peu noduleux et le test est faiblement plissé par quelques côtes droites à peine arquée à leur partie inférieure.

Or la forme figurée par Cossmann dans ses Essais, 8^e livr. pl. III, fig. 13-19, représente un exemplaire de dimensions presque doubles et à test orné de gros tubercules à la partie supérieure des tours : c'est donc une espèce très différente à rapprocher du *Lyrcaea serbica* Brusina : Matériaux, 1887, pl. VII, fig. 15-16, dont elle est probablement une variété. Le *M. serbica* paraît lui-même dériver du *M. vindobonensis* Fuchs.

D'autre part les trois figures données comme typiques par Handmann (loc. cit., pl. VII, fig. 16-18) sont également distinctes de celles de Férussac par leur spire plus élancée et leur moindre largeur.

Les figures de Stefanescu ne me donnent pas non plus satisfaction : les figures 63-64 de la planche XII ne représentent pas la forme typique mais une nouvelle variété : *decorata*.

Les figures 65 à 68 indiquées comme variété *spinea* Sabba sont assez distinctes pour être considérées comme la représentation d'une espèce particulière qui pourra conserver le nom de : *spinea*.

Enfin les figures données par Brusina dans son Iconographie, 1902, pl. VI, fig. 58 à 63 représentent des coquilles à ornementation noduleuses et par suite bien différente du type. Nous distinguerions deux formes, l'une représentée par les figures 58 à 61, l'autre par les figures 62 et 63 : cette dernière caractérisée par son ornementation plus riche.

Melanopsis lyrata.

Sous ce nom, Gassies a publié en 1869 dans le Journ. de Conchyl., XVII, p. 77 et en 1871 dans sa Faune conchyl. Nlle Calédonie, II, p. 148, p. VI, fig. 6 un *Melanopsis* de la Faune australasienne actuelle.

En 1869, également, Neumayr (in Beitrage zur Kenntniss fossilen) a décrit un autre *Melanopsis lyrata*. Grâce à l'obligeant M. Dautzenberg il a été possible de trancher, pour ce nom, la question de priorité. L'espèce de Gassies a été publiée dans le numéro de janvier 1869 du *Journal de Conchyliologie*, tandis que celle de Neumayr a été publiée dans un mémoire présenté le 30 Juin 1869 à l'Académie de Vienne. La priorité étant donc en faveur de Gassies, le nom de l'espèce de Neumayr devra être modifié en *M. dissimilis*.

Melanopsis striata.

Deux *Melanopsis* revendiquent cette appellation. L'un a été publié en 1887 par Handmann (loc. cit. p. 38, pl. VIII, fig. 18) l'autre par Philippi également en 1887 (Tert. u. Quat. Verst. Chiles).

Dans l'impossibilité où nous sommes de savoir qui a la priorité de ces deux noms nous bornons à signaler le double emploi sans le rectifier.

Melanopsis fasciata.

Gassies a publié en 1874, un *M. fasciata* (in J. de C., XXII, p. 381, et en 1880 : Faune conchyl. Nlle Caléd. III. p. 80, pl. III, fig. 3).

Treize ans après (1887) Handmann a décrit sous le même nom (Foss. Moll. v. Kottingsbrunn, p. 559) une forme fossile autrichienne dont le nom devra être modifié en *M. vittata*.

Metanopsis obesa.

Sous ce nom Bourguignat a élevé au rang d'espèce en 1884 (Hist. des Mélan., pp. 100-101) la variété *obesa* Gassies du *M. praemorsa*. Quatre ans plus tard, Philippi a publié un *Dicolpus obesus* fossile du Chili. Or d'après Cossmann (Essais p. 177) *Dicolpus* est strictement synonyme de *Canthidomus*. L'espèce chilienne portera le nom de *M. tumida*.

Melanopsis pleuroplagia.

Bourguignat a employé ce nom à deux reprises : la première fois en 1880 pour une espèce fossile de la Dalmatie du groupe *Melanoptychia* qui a été, peut être, également décrite par Brusina. Ce même nom a encore été appliqué par Bourguignat, en 1884 à un *Melanopsis* actuel du sud de l'Espagne (Hist. Mélan., p. 155). Il faudrait donc changer le nom de cette dernière si elle avait vraiment la valeur d'une espèce. Mais comme il ne s'agit que d'une modeste variété du *M. sevillensis* on peut le conserver pour désigner cette variété.

Melanopsis Paulovici.

Bourguignat a publié un *N. Paulovici*, en 1880 dans son Etude sur les fossiles tertiaires. . . . de la vallée de la Cettina, etc, p. 37. En 1902, Brusina a figuré dans son Iconographie, pl. v. fig. 45-47 un *M. Paulovici* (1) qui devra prendre le nouveau nom de *M. Ripojensis*.

(1) Ce nom figure déjà dans deux publications antérieures de Brusina (1892). Voir : Fauna fossile tert. Markusevec, in Croazia, p. 140-28).

Nous arrêtons pour aujourd'hui cette longue série de rectifications.

On ne manquera pas d'être surpris des confusions qui ont été faites par les descripteurs d'espèces faute surtout d'avoir précisé ou compris les types originels.

Une autre cause de confusion est que les qualificatifs qui se rapportent aux *Melanopsis* sont peu variés et il n'est pas étonnant que plusieurs auteurs aient employé le même vocable. Aussi, à l'avenir pour éviter de fâcheuses confusions comme celles que nous venons de signaler serait-il bon de s'en tenir à des noms géographiques ou de personnes.

En terminant cette étude nous sommes heureux d'exprimer nos remerciements à MM. Boule, Cossmann, Dautzenberg et G. Dollfus à qui nous sommes redevables de la majeure partie des références se rapportant aux espèces fossiles.

Observations sur deux Ricciacées de la Flore d'Algérie

par le D^r L. TRABUT

L'ancien genre *Riccia* a déjà été subdivisé en *Ricciocarpus* ; *Ricciella* et *Riccia*.

Une espèce intéressante, qui se rencontre sur les bords des mares de la forêt de la Réghaïa permet d'établir un quatrième genre, ayant certaines affinités avec les Marchantiacées. Ce genre que je propose de nommer **Riccinia** est caractérisé par les organes reproducteurs groupés dans un involucre rudimentaire et son épiderme avec stomates.

Le *Riccinia* de la Réghaïa est probablement de *Riccinia perennis* de Stephani ; le thalle est formée d'une véritable nervure et de deux ailes. A la fin de la période humide, la plante forme un petit bulbe dans le sol pour passer la saison sèche.

Riccia crustata Trab. Le *R. crustata* est assez répandu dans les terrains qui retiennent l'eau en hiver je l'ai observé à Tiaret et à Terni. Ce curieux *Riccia* est bien caractérisé par la persistance de son épiderme s'incrustant de calcaire, formant ainsi sur le thalle desséché un revêtement blanc qui protège le tissu chlorophyllien.